

# RAPPORT D'ACTIVITES DE LA DIRECTION DE LA JEUNESSE

-----

## 1. Introduction

Le présent document tient lieu de rapport d'activités de la Direction de la Jeunesse depuis la reprise des activités du Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Associatif après la tragédie qui a bouleversé notre pays jusqu'au mois de Février 1995.

Dans le cadre général de la mission assignée au Département ayant la Jeunesse dans ses attributions de faire participer les jeunes dans tous les Secteurs de la vie Nationale en tant qu'acteurs et bénéficiaires, la Direction de la Jeunesse a reçu les attributions ci-après :

- conception des politiques et coordination des actions en faveur de la Jeunesse;
- orientation et harmonisation des programmes de développement économique et socio-culturel en faveur des jeunes;
- planification et évaluation de la formation des cadres de la Jeunesse;
- harmonisation des programmes de formation;
- programmation des implantations des Centres de Formation de la Jeunesse et des Chantiers des Jeunes;
- développement de la coopération et des échanges internationaux en matière de Jeunesse;
- orientation des travaux du Comité Consultatif de Jeunesse.

Les activités décrites dans ce rapport ont été inspirées par ces attributions de la Direction de la Jeunesse. Le programme des réalisations préconise dans un premier temps la réhabilitation des structures et infrastructures de formation et d'encadrement de la Jeunesse pour qu'elle puisse être réintégrée dans le processus du développement national et dans un deuxième temps l'amélioration et l'extention des programmes et actions sur toute la Jeunesse pour lui permettre d'assumer son développement.

Ce rapport présente les orientations politiques en matière de Jeunesse, le plan d'activités dans le cadre de ces orientations, les réalisations et les contraintes pour enfin dégager les perspectives d'avenir.

## 2. Orientations politiques en matière de Jeunesse

Notre pays vient de vivre une période trouble de guerre et de génocide. Après cette tragédie qui a bouleversé le Rwanda, à l'horreur des massacres s'ajoute l'image d'un pays dont les structures économiques, socio-culturelles et humaines ont été détruites.

Plus particulièrement pour la Jeunesse, la situation après la tragédie nous met en présence d'une Jeunesse hétérogène et accablée de problèmes. Pourtant la logique du développement plaide pour une intégration de la Jeunesse dans le processus économique et social puisque ces éléments jeunes détiennent la force et la bonne disposition psychique pour adopter les nouvelles valeurs de développement. Mais cette intégration n'est pas aujourd'hui chose faite; elle est plutôt un processus dynamique à réaliser. Les grandes orientations politiques dans ce domaine sont basées sur 3 axes principaux à savoir une Jeunesse recouverte sur le plan moral et civique, une Jeunesse engagée dans la production et enfin une Jeunesse épanouie sur plan physique et moral.

La tragédie que vient de traverser le Rwanda nous laisse une Jeunesse hétérogène et éprouvée par beaucoup de problèmes. Les déchirures sont profondes, les peurs et les haines subsistent. Il faut pour reconstruire le pays organiser un système d'éradication des pratiques occultes qui ont été à la base de la tragédie Rwandaise et de réadoption de nouvelles valeurs de paix et de réconciliation en vue de la reconstruction nationale. Il faut concrètement une formation et un encadrement civique solide à dispenser à la Jeunesse pour lui permettre de surpasser le présent avec ses tares et projeter la reconstruction du pays dans la paix et la réconciliation.

.../...

La Jeunesse ne sera intégrée dans le processus du développement que si, une fois recouverte sur le plan civique et moral, elle s'adonne à la production et accède à l'emploi. Il faut à cet effet une information sur les rouages de la production et une maîtrise des exigences de cette production. Il faut une préparation à des mécanismes de facilité aux jeunes pour accéder aux emplois. Cela ne pourra être réalisable que par le biais d'une formation professionnelle adéquate et un appui à la production et pour l'accès à l'emploi. La production et l'accès aux revenus permettront aux jeunes d'atteindre un certain niveau de bien-être.

Enfin, la Jeunesse doit être épanouie sur le plan physique et au niveau culturel. Il faut à cet effet favoriser des manifestations culturelles et sportives saines permettant cet épanouissement.

Les objectifs généraux à attendre dans le cadre de ces orientations politiques sont notamment :

- réaliser une formation et un encadrement civique à la Jeunesse pour lui permettre d'adopter et s'engager pour de nouvelles valeurs de paix, de réconciliation et de reconstruction;
- promouvoir en aval et en amont la production pour permettre aux jeunes d'accéder au bien-être et de s'intégrer dans le processus du développement économique;
- faciliter en aval et en amont l'accès des jeunes à l'emploi;
- promouvoir des activités sportives, culturelles et de loisir pour permettre l'épanouissement des jeunes.

### 3. Plan d'action

Partant de ces orientations politiques et de ces objectifs, la Direction de la Jeunesse a élaboré un plan d'action. Ce plan précise des actions à réaliser à court, à moyen et à long terme.

A court terme, le plan prévoit :

- La réalisation d'un diagnostic sur la situation actuelle des structures de formation et d'encadrement des jeunes;

.../...

- La réalisation de la formation civique de la Jeunesse;
- La Restructuration des Centres des Jeunes pour les rendre des lieux de professionnalisation et de production;
- La sensibilisation des jeunes pour la lutte contre le Sida;
- Constitution d'une banque de données sur les technologies intéressant le Rwanda;
- Réalisation d'une formation-information pour rendre la Jeunesse actrice du développement;
- Prise en place d'une structure organisationnelle des jeunes;
- Elaboration d'une loi sur la protection morale de la Jeunesse.

A moyen et long terme, le plan prévoit :

- La mise en exécution du projet "Radio des jeunes";
- L'élaboration d'une carte d'implantation des structures d'encadrement et de formation des jeunes;
- Elaboration d'un plan de développement intégral où participe la Jeunesse;
- Mise en place d'une institut de formation supérieure des jeunes qui suivi la filière professionnelle.

A partir de ce plan, la Direction de la Jeunesse a déjà à son actif quelques réalisations.

4. Activités réalisées

Seront considérées dans cette rubrique la réalisation du diagnostic sur les programmes et actions de la Jeunesse dans les Préfectures de la Ville de KIGALI et dans celle de KIBUNGO, la formation civique des représentants des jeunes dans la Préfecture de la Ville de KIGALI, l'organisation d'une journée de mobilisation de la Jeunesse à KIGALI, le développement des projets pour l'intégration de la Jeunesse dans la Ville de KIGALI, le projet de restructuration des Centres des Jeunes, des actions dans le cadre de l'appui aux enfants non accompagnés, la sensibilisation de la Jeunesse pour la lutte contre le Sida, la mise en place d'un modèle de production pour jeunes et participation aux débats sur la reconstruction nationale.

4.1. Réalisation du diagnostic dans la Ville de KIGALI et dans la Préfecture de KIBUNGO

Le développement économique et social de notre pays ne pourra réellement être atteint que s'il fait participer pleinement la Jeunesse qui constitue la force vive et l'espoir du Rwanda de demain.

Le programme de réhabilitation et de redynamisation des actions en faveur de la Jeunesse ne pourra être réalisable que s'il est construit sur une connaissance exacte de la situation de la Jeunesse et de ses véritables besoins.

La Direction de la Jeunesse a monté un projet de diagnostic sur la situation des programmes et actions en faveur de la Jeunesse à travers tout le pays. Ce diagnostic devra faire ressortir la situation de la Jeunesse en termes statistiques et sa situation socio-économique, l'Etat des structures de formation et d'encadrement et les besoins pour leur réhabilitation.

Le diagnostic a été réalisé dans la Préfecture de KIBUNGO du 30 Novembre 1994 au 3 Décembre 1994 et dans celle de la Ville de KIGALI du 19 au 28 Décembre 1994. Ce programme a été l'appuyé par l'UNICEF.

De manière générale, il ressort de ce diagnostic ce qui suit :

- A la suite de la tragédie que vient de traverser notre pays, les programmes et actions en faveur de la Jeunesse ont été fortement détruits. Le matériel de formation et d'encadrement a été pillé. Les ressources humaines ont été en partie tuées ou exilées.
- La présence d'une Jeunesse hétérogène, qui s'est lancée d'une façon désorganisée dans une recherche des moyens de subsistance surtout dans la Préfecture de la Ville de KIGALI.

.../...

Cette recherche a abouti dans certains cas à des échecs qui se solident par le vagabondage ou le prolifération des enfants de la rue. Dans la Préfecture de KIBUNGO, la Jeunesse n'a pas encore été mobilisée pour des actions de production.

- Une volonté forme des autorités locales à intégrer la Jeunesse dans la processus du développement.
- Une Jeunesse disposée à accueillir l'encadrement des autorités ou O.N.G. qui veulent se lancer dans cette action.

#### 4.2. Formation civique des représentants des jeunes dans la Ville de KIGALI

L'organisation de cette formation est une des résultantes du diagnostic. Il a été remarqué que dans la Ville de KIGALI, la Jeunesse garde encore les stigmates de la tragédie qu'elle a vécue et travaille dans le désordre. La formation civique pour les représentants des jeunes dans la Préfecture de la Ville de KIGALI a été organisée du 13 au 18 Février 1995. Elle a rassemblé 220 représentants des jeunes, issus des différents groupements des jeunes, des troupes folkloriques, des équipes sportives, des mouvements de Jeunesse et des secteurs. Cette formation avait essentiellement pour but de mobiliser la Jeunesse autour des idéaux de paix et de réconciliation et de donner aux jeunes de KIGALI une impulsion pour leur auto-organisation.

La formation était centrée sur les thèmes suivants :

- La Jeunesse et l'éducation civique
- Techniques d'élaboration et de gestion de micro-projets
- L'animation sportive
- L'organisation et la gestion d'un groupe actif
- Les structures organisationnelles des jeunes
- Sensibilisation de la Jeunesse pour la lutte contre le Sida.

.../...

#### 4.3. L'organisation de la Journée Jeunesse à KIGALI

Cette opération dite "Journée Jeunesse à KIGALI" est organisée les 25 et 26 Mars 1995. L'objectif global de cette journée est de mobiliser la Jeunesse de la Ville de KIGALI autour des idéaux de paix, de réconciliation en vue de la reconstruction nationale et de donner une impulsion à l'auto-organisation des jeunes soit autour des structures économiques, soit dans des structures d'organisation qui remontent des Cellules jusqu'aux Secteurs Administratifs.

Il est prévu pour cette journée de mobilisation l'organisation des compétitions folkloriques et sportives des jeunes, une exposition-vente des produits des jeunes et l'ouverture de certaines structures de formation et d'encadrement des jeunes (GACULIRO et KIMISAGARA). Une telle journée de mobilisation sera organisée aussi dans la Préfecture de KIBUNGO.

#### 4.4. Développement des projets d'intégration de la Jeunesse dans la Ville de KIGALI

Le diagnostic réalisé dans la Ville de KIGALI a fait ressortir l'existence des groupes des jeunes qui veulent se lancer dans la production mais qui sont handicapés par divers facteurs. La volonté d'appuyer ces groupes a inspiré le développement du projet d'encadrement des enfants de la rue, du projet de promotion des laveurs de véhicules, du projet d'appui aux vendeurs ambulants de la Ville de KIGALI et du projet d'encadrement et d'appui aux pousse-pousseurs.

Le projet d'encadrement des enfants de la rue de KIGALI aura pour objectif global de procéder à une réintégration sociale des enfants de la rue et leur insertion dans le processus du développement. Cet objectif sera concrétisé par des objectifs spécifiques à savoir :

- inventer les enfants de la rue dans la Ville de KIGALI
- analyser les problèmes spécifiques de ces jeunes
- réaliser des activités d'intégration sociale et économique de ces jeunes.

Le projet d'appui aux groupements des laveurs de véhicules des 2 KINAMBA vise à appuyer ces deux associations pour qu'elles puissent s'auto-organiser et améliorer leurs activités. Ce projet aura pour objectifs spécifiques de :

- former les jeunes membres des 2 associations dans les techniques de travail et de gestion de leur projet;
- Aménager aux 2 KINAMBA des infrastructures modestes pour l'abri des membres et des clients;
- Aménager les 2 KINAMBA de façon à faciliter le travail des laves et à garder la propreté dans ces endroits.

Le projet d'appui aux vendeurs ambulants de la Ville de KIGALI vise à mettre en place une structure organisationnelle pour ces jeunes et les appuyer pour mieux structurer leurs activités. Cet objectif global sera traduit en objectifs spécifiques notamment :

- Procéder à une identification des jeunes vendeurs ambulants;
- Organiser des rencontres pour la mise en place d'une structure organisationnelle;
- Organiser un système d'installation dans des endroits adaptés;
- Organiser un système d'épargne et de crédit pour les membres du groupe.

Le projet d'encadrement et d'appui aux pousse-pousseurs de la Ville de KIGALI vise à aider ce groupe à finaliser son auto-organisation et à l'appuyer pour mieux défendre ses intérêts et améliorer ses conditions de travail.

#### 4.5. Projet de restructuration des C.F.J.

La restructuration des Centres de Formation des Jeunes trouve ses fondements sur la problématique d'une grande Jeunesse rwandaise qui a besoin d'être suffisamment préparée pour son insertion dans le processus du développement social et économique.



En effet, le système éducatif classique laisse plus de 90% des jeunes sans qualifications requises pour entrer dans la vie active. Ces jeunes sont confrontés au problème de manque de formation, de manque d'emploi et même de diversité de modèles.

Le projet de restructuration des Centres visera à :

- Organiser un système de formation de base et professionnelle pour tous les jeunes qui en sont dans le besoin;
- Allier la formation à la production;
- Recruter des formateurs adaptés au type de formation;
- Elaborer des programmes adéquats de formation;
- Appuyer techniquement et matériellement les jeunes qui se lancent en entreprise;
- Donner une formation générale permettant une ouverture sur le monde et les mécanismes de production.

#### 4.6. Actions d'appui des enfants non accompagnés

La tragédie rwandaise a laissé un grand nombre des enfants non accompagnés. Le Gouvernement en collaboration avec les organismes non gouvernementaux a fait des efforts pour accueillir ces enfants et satisfaire à leurs soins primaires et même à leur réintégration au sein des familles d'accueil.

La Direction de la Jeunesse s'est investie essentiellement dans 3 activités dans le cadre des interventions en faveur des enfants non accompagnés. Il y a eu la campagne nationale de sensibilisation-promotion des Droits des enfants victimes du génocide et de la guerre. Le Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Associatif en collaboration avec les autres Départements Ministériels concernés du 15 au 18 Décembre 1994 engagé des actions de mobilisation nationale pour inviter les rwandais à s'investir dans des actions d'appui aux enfants non accompagnés.

Il y a le projet "Green Field Of Peace". Ce projet a été initié avec la collaboration de l'UNICEF dans le but d'assurer un encadrement sportif et éducatif aux enfants non accompagnés accueillis dans des orphelinats. Ce projet vient de terminer sa phase pilote et s'engage pour son extension à travers tout le pays.

Il y a aussi le projet d'encadrement des enfants traumatisés par la tragédie rwandaise. Cette action est partagée par différents Départements Ministériels et O.N.G. Les travaux en sont encore au stade de la conception.

Il y a enfin le projet d'encadrement des jeunes non accompagnés arrivés au stade de l'adolescence. Les attitudes de ces jeunes qui ne sont plus adaptées à la vie dans des orphelinats justifient la spécificité d'encadrement de ces jeunes à l'âge d'adolescence. Le projet vise à organiser un système d'accueil pour ces jeunes, identifier leurs problèmes spécifiques et organiser un système d'intégration économique et sociale.

#### 4.7. Projet de sensibilisation de la Jeunesse pour la lutte contre le Sida

Ce projet a été initié avec la contribution de l'UNICEF. Il vise essentiellement à sensibiliser la Jeunesse sur la lutte contre le fléau du Sida. Le projet déjà à son actif les réalisations ci-après:

- Elaboration du document de projet
- Distribution des fiches de sensibilisations dans les Secteurs KACYIRU et REMERA
- Emission sur le Sida
- Participation à la réunion de sensibilisation pour la lutte contre le Sida au Centre IWACU.
- Sensibilisation à l'occasion de la course populaire organisée le 20/11/94.

.../...

- Participation à la journée mondiale de lutte contre le Sida
- Conception du matériel de sensibilisation
- Concertation avec le PNLIS sur les modalités d'action
- Participation à la formation des représentants des Jeunes à KIMISAGARA.

Ce projet est dans ses débuts; il devra s'étendre à tout le pays pour sensibiliser toute la Jeunesse rwandaise à la lutte contre le fléau du Sida.

#### 4.8. Modèle de production : Projet Cantine

Le projet "Cantine" a été conçu et exécuté par le Service de Production de la Direction de la Jeunesse dans l'objectif triple de :

- Faciliter la restauration pour les agents du Ministère;
- Constituer un fonds pour le financement des projets des jeunes;
- Servir de modèle de production aux micro-entreprises des jeunes.

Le proje dispose actuellement d'une cantine en plein milieu de la Ville de KIGALI et une succurasale au Stade AMAHORO.

Il faudra que ce projet respecte des objectifs initiaux qui ne sont pas encore atteints.

#### 4.9. Participation aux débats sur la reconstruction nationale

Dans le cadre de la participation aux débats sur la reconstruction nationale, la Direction de la Jeunesse a participé au colloque pour la reconstruction du Rwanda organisé par Cladho à l'Hôtel des Milles-Collines et au Séminaire de reconstruction du système éducatif rwandais organisé au Centre IWAGU du 7 au 8/11/1994.

Au cours de ces rencontres, la Direction de la Jeunesse a fait prévaloir le programme de formation civique de la Jeunesse, de restructuration des structures professionnelles des jeunes, de lutte contre le Sida et d'intégration de la jeunes dans des actions de développement.

Ces réalisations ne se sont pas faites cependant sans difficultés.

## 5. Les contraintes

Il y a eu des contraintes qui ont empêché la réalisation du plan d'action comme il était conçu. Parmi ces contraintes, il sied de relever notamment :

- La conjoncture actuelle de l'après guerre caractérisée par une faiblesse de moyens face à l'immensité des urgences de reconstruction;
- Le retard de confirmation des organigrammes de l'administration centrale et de l'attribution des responsabilités;
- Manque de budget pour la réalisation des actions planifiées. Presque toutes les activités réalisées l'ont été avec le concours de l'UNICEF;
- Manque de moyens pour atteindre toute la Jeunesse rwandaise;
- Manque d'émulation des agents avec ses conséquences sur les compétences;
- Des programmes d'urgence qui perturbent l'accomplissement du plan préétabli;
- Manque de compétences requise pour la gestion des structures éducatives et d'encadrement surtout les Centres des jeunes.

Ces contraintes devraient être levées pour permettre des actions visant dans l'avenir l'intégration de la Jeunesse dans le processus du développement.

## 6. Perspectives d'avenir

Ces perspectives seront construites sur l'impérative de réhabiliter dans un premier temps les programmes et actions en faveur de la Jeunesse pour que celle-ci puisse être formée, intégrée dans la production et dans des activités de sa promotion sociale et culturelle. Dans un deuxième temps, il faudra améliorer ces programmes et actions et les étendre à toute la Jeunesse. L'objectif à terme est que la Jeunesse soit acteur et bénéficiaire de son développement.

.../...

Il est prévu des actions à court terme et des actions à moyen et long terme.

A court terme, il est prévu :

- La poursuite du diagnostic sur la situation des programmes et actions en faveur de la Jeunesse sur toutes les Préfectures.
- Organisation systématique de la formation civique dans ces Préfectures.
- Le lancement des actions et projets ressortis par le diagnostic.
- Elaboration de la loi de protection morale de la Jeunesse.
- Finalisation des projets issus du diagnostic dans la Ville de KIGALI.
- Mise en place d'une structure organisationnelle des jeunes.
- Le lancement des activités de tous les Centres des Jeunes.
- Organisation de la formation des encadreurs préfectoraux de la Jeunesse et des Associations.
- Projet de restructuration des C.F.J.

A moyen et long terme, il est prévu :

- Organisation d'une table ronde pour étudier les projets issus du diagnostic.
- Finalisation du projet d'encadrement des enfants non accompagnés au stade de l'adolescence.
- Elaboration d'une carte d'intégration de la Jeunesse.
- Disponibiliser une documentation sur les technologies appropriées intéressant notre pays.
- Publication d'un journal de la Jeunesse
- Organisation d'une formation supérieure pour les jeunes qui ont suivi la filière professionnelle.
- Extension du projet I.E.C./SIDA à travers tout le pays.
- Réalisation du projet Radio des jeunes.